

COMITE DE DIRECTION DELOCALISE

Réunion du Vendredi 25 Février 2022

Salle Multi Activités de ST SAUVEUR

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

Président : M. GIROUD-GARAMPON

Présents : Mme BRAULT - MM. BOUAT – BOULORD - CICERON - DA CUNHA VELOSO - HESNI - ISSARTEL - MALLET – MAZZOLENI– MONIER -MONTMAYEUR – Dr SCELLIER - SOZET-TRUWANT – VACHETTA

Excusés : Mme BELOT-MM. BUOSI - BOURGEOIS -CHASSIGNEU– COCHARD – DOUVILLE

Assistent au Comité Directeur : Mme Marie Jeanne DABADIE (maire de ST Sauveur)- M Patrick GIROUD (élu de ST Vérand)

Pour le club du Ver Sau : Mmes HERVIEUX - DE CASTRO -DUMOULIN–Mrs AGNUS- FEROUILLAT- REPITON- CHEVALIER- KELLER – ODOIT

Ainsi que Mme BLANC du club de St Quentin sur Isère- Mme VICAT du club de St Antoine et M MAYET du club de St Lattier

Ordre du Jour

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 25 janvier 2022
2. Courriers et informations diverses
3. Modifications diverses
4. Club organisateur finale départementale U13
5. Indemnisation arbitres
6. Point sur les licences et les clubs sans licences
7. Modifications de sanctions et de résultats
8. Questions diverses

Le Président H. GIROUD GARAMPON remercie le club du Ver Sau ainsi que les deux mairies (St Vérand et St Sauveur) de nous recevoir.

Le Président H. GIROUD GARAMPON salue également la présence des clubs de St Lattier de St Quentin sur Isère et de St Antoine représentés par leur Président, tout en regrettant que les autres clubs voisins invités ne soient pas présents.

1 Approbation du PV du Comité de Direction du 25 Janvier 2022

Approuvé à l'unanimité

2 Courriers et Informations diverses

Courrier du club de St Geoire en Valdaine invitant le district le 25 juin 2022 pour fêter les 100 ans du club

Lettre de Mr Noël Le Graet (président de la FFF), nous signifiant que l'équipementier NIKE poursuivra les dotations jusqu'en 2026

Courrier de Mr Eric Douvillé qui demande un rendez-vous au bureau du District de l'Isère concernant l'arbitrage et la violence envers les arbitres.

Informations Diverses

- [Réunion avec le SDJES \(Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports\)](#)

Pour le District participaient à cette réunion, Mme Belot, MM. Giroud-Garampon et Ciceron

Cette réunion s'est tenue le mardi 15 février au District de l'Isère, pour parler essentiellement du financement des emplois dans les clubs via l'A.N.S (Agence Nationale du Sport)

- [Réunions avec le conseil départemental](#)

Pour le District participaient à cette réunion, Mme Belot, MM. Giroud-Garampon et Ciceron, pour le Département Mme Alexandra BERNARD

Réunion pour faire le point sur les contrats d'objectifs

- [Retour sur le conseil de Ligue](#)

La finale nationale Futsal (trophée Michel MUFFAT JOLY) se déroulera à Villefranche sur Saône

La finale régionale PITCH sera le 7 mai, le District sera représenté par deux équipes filles et deux équipes garçons

Le FAFA équipement transport est bouclé pour cette année, les trois dossiers déposés par le district ont été validés

Les licences dirigeants et volontaires seront en partie remboursées aux clubs (50%)

- [Problème sur les feuilles scannées](#)

Trop de feuilles de matchs arrivent encore par courrier, les élus se rapprocheront des clubs ayant des difficultés à scanner leurs feuilles de matchs

- [FAFA \(Fonds d'Aide au Football Amateur\) et A.N.S](#)

Mi-mars les clubs pourront effectuer la saisie par le biais de footclubs pour le FAFA emploi. La campagne ANS devrait commencer début avril.

- Médailles de ligue

Le district de l'Isère a droit à une médaille d'or, 5 médailles de vermeil et 14 médailles d'argent, les demandes doivent arriver au District avant le 7 Mars 2022. Ces récompenses seront remises le dimanche 3 juillet

3 Modifications diverses

On constate, pour les horaires de matchs, un manque de rigueur dans beaucoup de clubs

En effet de trop nombreux clubs demandent des modifications au dernier moment, on constate également que certains clubs se mettent d'accord pour jouer à une autre date que celle désignée par le district

Le Président demande que toute modification organisationnelle lui soit présentée avant publication sur le PV par les commissions. Rappelle aussi que nous sommes tenus d'appliquer tous les règlements de façon stricte, on ne peut pas déroger à ceux-ci.

4 Finale départementale U13

Après présentation des différents sites ayant postulé pour cette finale, le CD désigne par vote le club FC Echirolles pour accueillir cette manifestation dans le cadre d'une alternance entre les secteurs géographiques de notre district.

5 Indemnisation des arbitres

Une rencontre a eu lieu jeudi 24 février entre le président, le vice-président délégué et le trésorier adjoint avec l'Unaf et deux représentants des arbitres isérois. Ces derniers exposent la problématique de l'arbitrage des compétitions de jeunes pour les déplacements supérieurs à 20kms mais aussi de l'augmentation du prix du carburant qui impacte l'ensemble des arbitres.

Au niveau de l'ensemble des districts de la ligue le district de l'Isère se positionne dans la fourchette haute (4^{ème} position sur 11) mais est en retrait pour les compétitions jeunes.

Après un débat constructif et sain, il est décidé de mettre en place à l'instar du district de Haute Savoie un barème progressif pour ces déplacements.

Après consultation du CD, le nouveau barème kilométrique proposé est accepté et une augmentation des indemnités de fonctionnement pour les catégories jeunes est mise en place.

6 Point sur les licences et clubs sans licence

A ce jour, on compte 30797 licenciés au district de l'Isère soit une baisse de 2,3% par rapport à la dernière année avant COVID, année où l'on dénombrait 31520 licenciés

On s'aperçoit à la lecture de ces chiffres que le nombre de seniors est en augmentation, qu'il y a une baisse au niveau des féminines et une légère baisse au niveau du football d'animation alors que lors des réunions de début de saison du foot animation, les clubs nous disaient qu'ils refusaient du monde, faute d'animateurs ou de créneaux d'entraînement.

En regard de ces chiffres concernant les plus jeunes, on peut en déduire qu'un certain nombre d'enfants jouent sans licence.

Pour les plateaux U6 et U7, les clubs doivent faire des feuilles de matchs avec les numéros de licences des joueurs.

7 Modification de sanctions et de résultats

Suite à de trop nombreuses erreurs de score ou de cartons mal affectés, le CD décide que pour toute modification, il faudra obligatoirement un courrier ou mail de l'arbitre officiel de la rencontre, un courrier ou mail de l'arbitre bénévole et des clubs en présence si arbitrage par un bénévole.

Les modifications seront effectuées par le secrétariat après validation par les commissions compétentes (discipline et règlements)

8 Questions diverses

1-La création d'un groupement féminin de plusieurs clubs est envisagé dans le District, que disent les règlements Fédéraux ;

Art 39ter : les comités de direction de ligue sont compétents pour apprécier au regard de leurs spécificités géographiques et du projet présenté, le nombre de clubs constitutif du groupement

Le district de l'Isère accompagnera positivement cette demande

2- traitement des rapports de délégués

Les rapports des délégués seront traités à partir du 1^{er} Mars par Mohamed HESNI qui transmettra si nécessaire aux commissions compétentes.

Fin de séance 21h30